

Plurilinguisme et éducation de qualité en Afrique subsaharienne française : l'exemple de la Côte d'Ivoire

Abraham GBOGBOU

*Ecole Normale Supérieure d'Abidjan
abraham82gbogbou@gmail.com*

Résumé

Le projet école intégrée (enseignement/apprentissage en langue française et langues locales) a positivement marqué l'éducation en Côte d'Ivoire. Les résultats fabuleux obtenus à partir dudit projet a suscité chez le politique, la prodigieuse idée de passer d'un enseignement/apprentissage uniquement en français à une éducation plurilingue. Ce travail ambitionne d'analyser cette évolution du système éducatif, mais surtout rendre observable l'importance de l'enseignement bi/plurilingue (langue locale/langue française dans l'éducation de l'élève. La sociolinguistique selon la conception de David Hymes a servi d'approche dans le cadre de cette étude.

Mots-clés : Alternance codique, Education, Multilinguisme, Plurilinguisme, Sociolinguistique,

Abstract

The integrated school project (teaching/learning in French and local languages) has positively influenced education in Côte d'Ivoire. The fabulous results obtained from this project have given the policy the prodigious idea of moving from teaching/learning only in French to plurilingual education. This work aims to analyse this evolution of the education system, but above all the importance of bi/plurilingual education (local language/French language. Sociolinguistics according to the conception of David Hymes served as an approach in the context of this study.

Keywords: Code switching, Education, Multilingualism, Plurilingualism, Sociolinguistics

Introduction

La Côte d'Ivoire se caractérise par sa diversité linguistique. Le multilinguisme (cohabitation de plusieurs langues sur le territoire ivoirien) y est très visible avec pour conséquence directe la multiculturalité. Malgré ce multilinguisme trop remarquable, la langue française reste la langue officielle, dans tous les compartiments de la vie ivoirienne. Une partie de la population à majorité rurale, plus de 50% des actifs selon le rapport d'Etat du système éducatif ne sait ni lire ni écrire (Happy, 2013 :129). La maîtrise du français dans ce contexte de complexité sociolinguistique et de diglossie détermine considérablement la réussite scolaire et contribue ainsi à assurer la promotion sociale.

En revanche, il est de notoriété que l'usage du français, langue de scolarisation et les langues maternelles, langues de première socialisation produisent des résultats meilleurs à l'école. Ce fait a nécessité l'intégration du plurilinguisme dans l'éducation, en Côte d'Ivoire. Le sujet de la présente étude tire son essence de cette conception du plurilinguisme dans l'éducation des élèves en Afrique subsaharienne notamment en Côte d'Ivoire. « Plurilinguisme et éducation de qualité en Afrique subsaharienne française : l'exemple de la Côte d'Ivoire », telle est l'économie de sa formulation. Le sujet ainsi présenté, une question essentielle s'impose comme suit : quelle est l'importance ou l'avantage du plurilinguisme à l'école en Afrique subsaharienne notamment en Côte d'Ivoire ? En d'autres termes, en quoi le plurilinguisme peut-il favoriser une éducation de qualité en Afrique subsaharienne ou en Côte d'Ivoire ? Cette étude s'inscrivant dans une perspective qualitative a pour objet de montrer l'importance du plurilinguisme dans l'éducation. De cet objectif découle une hypothèse selon laquelle le plurilinguisme est un ressort puissant à partir duquel l'éducation se bonifie, se perfectionne.

La sociolinguistique est la théorie qui guide la réflexion tout au long de ce travail. Il s'agit surtout de s'appuyer sur la conception de la sociolinguistique selon David Hymes (1972), pour qui il ne suffit pas de connaître une langue, le système de signes linguistiques ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

L'étude se fait sous trois principaux angles. Il s'agit d'une part de faire une précision terminologique qui met en relief la dichotomie multilinguisme/plurilinguisme (I), d'autre part de rappeler le contexte sociolinguistique de la Côte d'Ivoire (II) et enfin relever l'importance du plurilinguisme dans l'éducation (III).

1- Eclairages terminologiques

Le commun des mortels a tendance à confondre le multilinguisme et le plurilinguisme. Il est question dans cette partie d'en relever la nette différence.

1.1. *Multilinguisme*

(Gbogbou, 2018 :9) donne une définition claire et précise du multilinguisme. En effet, pour lui, « Morphologiquement, le mot multilinguisme présente trois parties : le préfixe « multi », le radical « lingue » et suffixe « isme ». Convoquant le Grand Robert, l'auteur précise que « le préfixe « multi » est un mot latin qui signifie *multus*, beaucoup, nombreux. Quant à « lingue », c'est aussi un élément du latin, lingua qui signifie langue » (*Idem* : 29). Au regard de cette définition étymologique, le mutilinguisme veut dire plusieurs langues ou de multiples langues. Ce qu'il est important de préciser dans la définition de cette notion, c'est que le multilinguisme dans sa définition s'appuie sur la notion de territorialité ou de territoire. En d'autres termes, l'on parlerait d'espace géographique. En effet, le multilinguisme, c'est la cohabitation de plusieurs langues sur un même espace géographique. L'on parlerait donc du multilinguisme géographique. Si plusieurs langues peuvent cohabiter sur un même espace géographique, il peut se poser alors la problématique de la vitalité des langues, en ce sens que les langues dominantes peuvent écraser les langues dominées et peut-être même les faire disparaître. La vitalité linguistique dont il est question se fonde sur neuf facteurs que sont : transmission de la langue d'une génération à une autre, attitudes des membres de la communauté vis-à-vis de leurs propres langues, utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés, attitudes et politiques publiques du gouvernement et de l'institution-usage et statut officiel-, type et qualité de la documentation, réaction

face aux nouveaux domaines, matériels d'apprentissage et l'enseignement. Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population, nombre absolu de locuteurs.

Comme on le voit, la vitalité des langues implique qu'aucun facteur ne peut seul conduire à l'extinction d'une langue, mais ces facteurs constituent ensemble un degré de vitalité des langues. Ceci dit, après la définition de multilinguisme, il est question d'élucider la notion de plurilinguisme.

1.2. Plurilinguisme

D'un point de vue morphologique, le terme en question est formé d'un préfixe « pluri » qui signifie plusieurs et d'un suffixe « isme » qui traduit l'état de la chose à laquelle il se rapporte. Ces deux affixes prennent leurs marques autour d'un lexème noyau qu'on appelle aussi racine qu'est « lingue » ou langue. Ainsi morcelé, le plurilinguisme se définit littéralement en termes de plusieurs langues. Cette définition semble correspondre à celle du multilinguisme. Mais la particularité du plurilinguisme c'est qu'il se définit en terme d'individu ou de personne. La notion, prise sous ce paradigme, signifie la capacité d'un individu ou une personne à s'exprimer ou à parler plusieurs langues. J. Garmadi (1981 : 102) indique que « Le bilinguisme ou le plurilinguisme, c'est-à-dire l'utilisation de deux ou plus de deux systèmes par les locuteurs d'une même communauté (...) ». De ce point de vue, une personne peut parler deux, trois, quatre, etc. langues. La plus petite forme de plurilinguisme est le cas où l'on se trouve à parler deux langues. Dans ces conditions, il s'agit du bilinguisme. Le locuteur qui parle deux langues est appelé bilingue. A contrario, quand c'est trois langues qu'il parle, l'on parle de trilingue, etc.

La personne concernée peut en situation de communication alterner entre les différentes langues qu'il a la compétence de parler ; ou encore, en situation de communication, il choisit la langue qui est propice au contexte de la communication, c'est-à-dire qu'il fait volontairement le choix de s'exprimer dans la langue qui lui permet de se faire comprendre par son interlocuteur. Ainsi (Moore, 2006 : 24) considère que les locuteurs qui vivent avec plusieurs langues « utilisent les langues [...] à leur disposition, pour des besoins de

communication précis et différenciés dans des contextes sociaux spécifiques.» Dans ces conditions, on parle alors d’alternance codique.

Comme on le voit, le plurilinguisme joue donc un rôle des plus importants dans les rapports sociaux entre des individus. Ainsi, de la définition de ces deux concepts fondamentaux du travail, il ressort que malgré l’apparente dichotomie qui existerait entre eux, ces deux termes sont concaténés. En effet, du mutilinguisme dérive le plurilinguisme étant entendu que l’individu qui parle plusieurs langues les apprend d’une communauté linguistique donnée, vivant sur un espace géographique donné. Une personne ne se socialise que parce qu’elle vit dans une société, dans un espace géographique bien précis qui détermine ses habitudes linguistiques, en un mot sa culture.

Mais force est de noter que l’usage ne fait plus de différence réelle en ces deux notions. Ils sont utilisés indifféremment aujourd’hui l’un pour l’autre.

Après cet éclairage épistémologique il s’en suit l’analyse du contexte linguistique de la Côte d’Ivoire.

2. Contexte linguistique de la Côte d’Ivoire

Que faut-il entendre par contexte linguistique ivoirien ? La réponse à cette interrogation intègre une analyse à trois niveaux : niveau sociolinguistique, niveau l’historique et le niveau politique.

2.1. Au niveau sociolinguistique

La Côte d’Ivoire fait partie des pays de l’Afrique subsaharienne francophone qui présentent une grande diversité culturelle et linguistique. Selon les statistiques, ce pays regorge de soixante langues environ. Celles-ci sont linguistiquement classées en quatre groupes génétiques et culturels : les Mandé, les Gour, les Kwa et les Krou. Toutes ces langues sont issues des langues Niger-Congo dont l’unité, malgré la diversité ne souffre d’aucun doute tant linguistiquement que culturellement.

D'après le modèle de classification des langues, pour classer les Etats africains selon les statuts des langues, la Côte d'Ivoire est classée au rang des Etats sans langue dominante. Les langues locales n'ont aucune place ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Les Ivoiriens sont souvent en situation de plurilinguisme pour peu qu'ils soient issus de parents d'ethnies différentes ou habitent une zone géographique différente de la leur. Selon (Boutin, 2002) cette situation ne pose pas de problème d'adaptation.

Par ailleurs, il est important de noter qu'en plus de la situation décrite ci-haut, vient s'ajouter à partir de la colonisation une nouvelle forme de plurilinguisme du fait de l'apparition de la langue française. En revanche, en Côte d'Ivoire cette langue, c'est – à- dire le français, n'a jamais été en situation de complémentarité selon les interactions langagières avec une seule langue dominante comme c'est le cas dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne tels que le Mali avec le bambara et le Sénégal avec le wolof. Le français reste la langue épacentrale, officielle dans toutes les activités : activités administratives, activités commerciales et activités scolaires. Cette situation n'est pas fortuite. Elle tire son essence de l'histoire politique de de la Côte d'Ivoire.

2.2. Au niveau historique et politique

Dès son accession à l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire fit le choix de la langue française comme langue officielle. Cette langue héritée de la colonisation joue un rôle des plus déterminants dans le développement dudit pays. En effet, c'est à travers cette langue que le pays s'ouvre au reste du monde. Ainsi, (Kouamé, 2007) soutient que

Le français a aussi pour mission de construire l'unité des nombreuses communautés vu qu'aucune langue sur place ne joue ce rôle. Pour les autorités ivoiriennes, le français a été certes la langue et l'outil de la colonisation, mais il doit se répandre dans toute la société ivoirienne. Pour accéder à un statut social élevé, la connaissance du français devient indispensable.

Partant de ce qui précède, l'on peut soutenir que la politique linguistique de la Côte d'Ivoire est une politique exo-glossique monolingue. Le constat est clair sur la question. En effet, la première

constitution ivoirienne, c'est-à-dire celle de 1960 ne fait que largement place à langue française au détriment des nombreuses langues locales; et ce, en son article 1, ainsi que nous citons : « La langue officielle est le française ». A partir de cette disposition de la première loi fondamentale, l'on comprend sans ambages que le français ne pouvait qu'être la langue de scolarisation des jeunes Ivoiriens. Mais aussi comme le souligne J. Garmadi (Op cit. 123)

Quand la situation plurilingue reste plus une situation de fait qu'une situation inscrite par l'Etat au niveau des institutions, elle bien des chances de se déstabiliser, même si son cadre économique n'est pas exactement celui d'un désespérant sous-développement. Elle se déstabilisera d'autant plus sûrement que l'Etat choisira et imposera une langue officielle ou nationale parmi les langues en présence.

Inéluctablement, la langue française devient la langue de toutes les institutions politiques du pays, de l'administration, de la jurisprudence, du système éducatif, à tous les niveaux, bien évidemment.

L'argument invoqué par les autorités ivoiriennes pour justifier la non prise en compte des langues locales dans la constitution du 03 novembre 1960, transparaît clairement dans l'une des communications du président de l'Assemblée Nationale d'alors à la tribune de l'Assemblée Générale de l'ONU en ces termes :

Je dois toutefois dire à la vérité que ce qui concerne mon pays, l'adoption du français, par l'article premier de notre constitution, a sans doute été l'un des facteurs qui ont favorisé l'aboutissement heureux de l'œuvre de construction nationale dont Son Excellence le Président Félix Houphouët Boigny avait fait un des premiers thèmes de son action. Le français librement accepté par tous, a été un facteur de cohésion à l'intérieur de la Côte d'Ivoire où il a favorisé le regroupement de nos quelques cent ethnies (Leclerc, 2002 : 2).

Le français était perçu par les autorités d'alors comme la seule langue susceptible de servir de moyen de cohésion sociale et d'unité nationale. Le plurilinguisme résultant donc des langues locales est vu comme une menace à cette unité et cohésion nationale qui à cette époque était chères aux autorités ivoiriennes. On comprend au regard

de ce qui précède le manque d'intégration des langues locales aux programmes scolaire ni pour être étudiées ni pour servir de moyen de transmission des savoirs. Alors, selon (Kouamé, op cit: 69), « aucune place n'est accordée aux langues locales ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Elles ne jouissent d'aucun statut juridique véritable et de ce fait elles sont en réalité privées de toute possibilité d'action légale. »

Ce choix politique des autorités ivoiriennes relève du souci desdites autorités, confrontées au morcellement linguistique du pays de ne pas susciter des animosités interethniques, des comportements déviants de nature à mettre à mal l'unité et la cohésion sociale.

La situation de domination de la langue française est restée telle pendant plus de trente (30) ans. Mais après les années 90 la donne va commencer à s'améliorer notamment en ce qui concerne l'intégration des langues locales dans l'enseignement scolaire. A partir d'un projet expérimental, l'utilité du plurilinguisme va se faire sentir. Les autorités ivoiriennes en charge du système éducatif décideront enfin d'en faire un levier essentiel de l'éducation en Côte d'Ivoire.

3. Le plurilinguisme et éducation

Avant de mettre à hauteur de lumière l'importance du plurilinguisme dans l'éducation, il sera conséquemment relever quelques attitudes ou représentations face à l'intégration des langues locales dans le système scolaire en Côte d'Ivoire.

3.1. Vision négative du plurilinguisme à l'école

L'intégration des langues locales dans le système scolaire en Côte d'Ivoire rencontre certaines réactions négatives qu'il convient de mettre en relief. D'entrée, il faut substantiellement noter que pour une grande majorité d'Ivoiriens, il est difficile d'apprendre deux langues à la fois. Pour les tenants d'une telle position, le fait d'apprendre plusieurs langues nuit gravement à la maîtrise de chacune d'elles et surtout perturbe cognitivement les élèves. En effet, les élèves qui parlent d'autres langues à la maison ont de manière générale plus de difficultés d'apprentissage à l'école. Les langues locales étant les

langues de socialisation des enfants, il est plus difficile de suivre le programme dans les classes où beaucoup d'élèves ne parlent pas français chez eux. Par conséquent, une classe pluriculturelle constitue un frein pour les apprentissages des élèves. (Canut, 2021 : 25) reprenant le témoignage d'un Africain écrit : « On ne peut pas travailler en bambara. L'école en bambara est inutile. Le bambara c'est pour parler, pas pour écrire. La sagesse des Blancs, nous on ne l'a pas. » Cette représentation est caractéristique de l'imaginaire populaire des Africains vis-à-vis de leurs propres langues maternelles. En plus de cette représentation négative, il est à noter que les Africains manifestent un réel complexe d'infériorité face au Blanc qu'ils considèrent comme étant plus sage, plus intelligent qu'eux. Par conséquent, la langue française serait plus importante, plus utile que les langues africaines.

Cette donc clair que chez certains Africains notamment ceux de l'Afrique subsaharienne française considèrent aussi que, les langues locales ne mènent nulle part, elles n'ont aucun prestige et qu'elles ne peuvent permettre à leurs enfants d'avoir d'importants diplômes aboutissant à un emploi décent, bien rémunéré. Même à l'école, les langues locales sont plus nuisibles. Il faut que ce soit le français qui soit la seule langue enseignée et la seule langue d'enseignement. Car comme l'indique la même source citée précédemment,

Le français est une langue universelle, une langue de travail, de communication, de modernité. Ce serait une catastrophe de la remplacer par le bambara, une langue qui n'a même pas d'écriture. Ce serait mettre le pays vingt-deux siècles en arrière, une grosse erreur. Il n'y aurait pas de débouchés (Canut, Idem : 26).

Cette représentation négative à longterm prospéré en Afrique subsaharienne notamment en Côte d'Ivoire si bien que le plurilinguisme est longterm resté en dehors de l'école ivoirienne jusqu'en 2000.

3.2. Atouts du plurilinguisme à l'école

A l'image de tous les pays africains francophones subsahariens, le contexte sociolinguistique en Côte d'Ivoire est multilingue. En revanche, la noosphère du curriculum langagier scolaire est

monolingue. Selon (Verdland-Bourgade, 2002 : 29), « (...) l'école véhicule une langue que l'enfant doit pratiquer dans le système scolaire dans lequel il se trouve, que cette langue soit sa langue maternelle ou pas, qu'elle soit langue nationale ou pas. » Cette conception du rapport langue/enseignement sera largement en faveur du plurilinguisme à l'école en Côte d'Ivoire.

3.3. Importance de la langue de première socialisation dans le plurilinguisme à l'école

Il est indubitable que « les langues jouent des rôles importants comme support de l'apprentissage de nouvelles langues, et facteurs favorisant ou non l'intégration dans de nouveaux contextes socioculturels » (Moore, 2006 : 68). L'expérience enrichissante du plurilinguisme à l'école à travers le Projet Ecole Intégrée (PEI) a suscité un engouement au niveau des décideurs politiques pour en faire un programme national à partir de la rentrée scolaire 2022-2023.

En Côte d'Ivoire, les langues de première socialisation, les langues maternelles, jouent un rôle déterminant dans la communication dans tous les domaines de la société ivoirienne. La plupart de celles-ci se retrouvent en zone rurale. Ces langues, s'acquièrent en réseau, en famille. Elles permettent à l'enfant de communiquer, d'interchanger avec son environnement extérieur. C'est pourquoi la langue de première socialisation sert de levier dans l'apprentissage d'une langue cible.

Il faut noter que l'apprenant doit d'abord maîtriser les structures morphosyntaxique et sémantique de la langue de première socialisation avant de réussir la langue seconde (L2). Cummins (1986) parle de la nécessité de disposer d'un seuil minimum en L1 pour maîtriser L2. Ce processus de passage de L1 à L2 nécessite une longue durée d'apprentissage.

La langue maternelle, outre sa fonction de communication, elle socialise l'individu, mais en plus, elle l'identifie à une idéologie culturelle, fait de lui ce qu'il est. Elle véhicule en effet ce qu'un peuple a d'essentiel.

Par la langue dont l'expression est typique, le locuteur montre qu'il est lié à une histoire, à un sol nourricier qui l'a formé, à des mamelles auxquelles il a été allaité. La langue maternelle ne trahit pas. Le lingaga (langue congolaise) par exemple ne se parle pas en akyé (langue ivoirienne) et le moré (langue burkinabè), ne se parle pas en dida (langue ivoirienne). La langue dévoile intrinsèquement ce que l'on est. Par la langue maternelle, l'on révèle aux autres son être ontologique et la cosmogonie à laquelle il appartient.

Mais malheureusement, tous ces atouts de la langue maternelle semblent être relégués, au second plan, en Côte d'Ivoire, si bien que le système scolaire ivoirien depuis l'enseignement primaire, à l'enseignement supérieur en passant par l'enseignement secondaire se déroule exclusivement en langue française. C'est un système modèle du monolinguisme en Afrique subsaharienne française, en zone rurale comme dans les villes.

Le projet éducation intégré (PEI) en Côte d'Ivoire a été créé par arrêté N° 0040 du 20 août 2000. C'est une initiative du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Deux missions essentielles ont été assignées à ce projet :

- élever la couverture scolaire en zone rurale ;
- améliorer les résultats scolaires.

La mise en pratique de ce projet novateur s'est fait avec le choix de dix langues maternelles sur la base des grandes régions de développement du pays. Ainsi l'on retient : l'abidji dans la région Agnéby-Tiassa, l'agni dans la région du Sud-comoé, l'akyé dans la région de la Mé, le bété dans la région du Gôh, le guéré dans la région du Guémon, le koulango dans la région du Gontougo, le mahou dans la région de la Bagoué, le sénoufo dans la région du poro et le yacouba dans la région du Cavally, le Dida dans la région de Lôh-Djiboua.

Ce projet d'enseignement bilingue, avec cette répartition a effectivement couvert tout le territoire. Il va du préscolaire au primaire dans sa première phase d'exécution. Il comprend l'enseignement formel en langues maternelles d'une part, et d'autre part, il s'occupe de l'apprentissage des techniques agropastorales et de l'alphabétisation des adultes.

Durant les deux premières années scolaires, c'est-à-dire du Cours préparatoire première année (CP1) au cours préparatoire deuxième année (CP2), l'enseignement se fait uniquement en langues maternelles. En CP2, la langue française est introduite dans l'enseignement à travers des activités relatives aux chants et à la poésie puis l'enseignement se fait progressivement en français en cours élémentaire première année (CE1) et en cours élémentaire deuxième année (CE2) avant de devenir la seule langue d'enseignement dans les deux derniers cycles du primaire, c'est-à-dire les Cours moyen première année (CM1) et cours moyen deuxième année (CM2).

Les résultats du plurilinguisme dans ces différentes écoles sont tous satisfaisants. L'on a remarqué que les élèves apprennent plus vite et facilement quand ils commencent l'apprentissage dans leurs différentes langues maternelles. Ces résultats, vingt-deux années plus tard, c'est-à-dire de 2000 à 2022, ont encouragé le gouvernement ivoirien à faire du plurilinguisme un programme national. Désormais, les langues maternelles L1 qu'ainsi la langue française L2 constitueront les médiums de transmission de l'enseignement à l'école. Car comme le dit (Vygostky, 2002), la langue comme matière à enseigner et/ou pour apprendre les disciplines scolaires est avant tout un outil social de communication et d'expression d'une culture donnée.

Dans le primaire, il est toujours prévu, à partir de l'expérience du PEI, le programme national du plurilinguisme. L'enseignement sera élaboré sur le principe de l'homogénéité linguistique et culturelle des élèves cibles.

Un accent particulier est mis sur ce programme, car un enfant bilingue est un enfant qui développe les deux hémisphères de son cerveau : l'hémisphère gauche, c'est l'intelligence analytique et l'hémisphère droit, l'intelligence empirique. Le plurilinguisme rend l'enfant plus percutant dans sa manière de parler, de raisonner, de résoudre une équation, etc. Le développement de ses deux hémisphères le rend plus dynamique au niveau intellectuel.

Aussi, pour les Africains, c'est la valorisation des cultures africaines ; car la langue véhicule la culture voire l'identité culturelle. Quand un

individu parle sa langue maternelle ; on sait tout de suite à quelle culture africaine il appartient. Il met en valeur sa culture à travers sa langue qui définit donc son identité.

Conclusion

Pour finir, nous rappelons que le sujet de cette réflexion procède d'une thématique générale inspirée d'un colloque tenu au Bénin en 2022. Cette thématique s'énonce comme suit : « L'enseignement en français en contexte plurilingue en Afrique subsaharienne française. » De ce thème s'inspire le sujet suivant : « Plurilinguisme et éducation de qualité en Afrique subsaharienne française : l'exemple de la Côte d'Ivoire ». L'étude a permis de porter un regard analytique et qualitatif sur la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire avant d'aborder la question du plurilinguisme à l'école. La problématique portant sur le plurilinguisme rime avec le souci de l'UNESCO de protéger et de promouvoir les langues dites minoritaires mais aussi et surtout de démocratiser l'enseignement. Cela sous-entend qu'il faille rendre l'éducation accessible à la grande majorité des populations. En Afrique subsaharienne française, la Côte d'Ivoire a opté pour la langue française comme unique langue d'enseignement/apprentissage. C'est un modèle typique du monolinguisme à l'école jusqu'à ce qu'en 2000, soit initié le PEI dont les résultats très satisfaisants ont amené les autorités à comprendre l'apport du plurilinguisme pour une éducation de qualité.

Désormais, le bilinguisme ou le bi/plurilinguisme, c'est-à-dire les langues maternelles (L1) et la langue française (L2) seront les moyens de transmissions et d'acquisition des savoirs à l'école en Côte d'Ivoire. Cela ne pourra qu'accroître les bons résultats déjà enregistrés des expériences du passé.

Bibliographie

Boutin Béatrice (2002), *Description de la variation : Etudes transformationnelles de la phrase française de Côte d'Ivoire*, thèse unique nouveau régime, Université de Grenoble 3, Grenoble.

Canut Cécile (2021), *Provincialiser la langue. Langue et colonialisme*, Paris, Editions, Amsterdam.

Cummins Jeanine (1986), « Language and literacy acquisition in bilingual contexts », in *Journal of Multilingual and Multicultural Education*, Vol X (I), 17-31.

Garmadi Juliette (1981), *La Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires Françaises.

Gbobgou Abraham (2018), *Multilinguisme et énonciation dans le roman africain d'expression française : cas d'Allah n'est pas Les Naufragés de l'intelligence (Jean –Marie Adiaffi), La vie et demi (Sony Labou Tansi) et l'invention du beau regard (Patrice N'ganang)*, Thèse de Doctorat unique en grammaire et linguistique du français, soutenue publiquement à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (RCI).

Kouamé Jean-Martial (2007), *Etude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves D'établissements français et ivoiriens*, non publiée, thèse nouveau régime, Uni-versité Paul Valéry Montpellier, Montpellier.

Lolo Happy Rosalie (2013) « Des représentations des langues qui questionnent L'enseignement bilingue en Côte d'Ivoire », in *Eveil aux langues et approches Plurielles. De la formation des enseignants aux pratiques de classe*, sous la direction De Claudine Balsiger, Dominique Béatrix Köhler, Jean François de Pietro et Christine Perregaux, Paris, Harmattan.

Leclerc Jean (2002), *Côte d'Ivoire, Aménagement linguistique dans le monde*. TLFQ.

Moore Daniel (2006), *Plurilinguisme et école*. Paris. LAL.

Verdland-Bourgade Michèle (2002), « Comparer les langues. Perspectives didactiques ». In F. LALLEMENT P. MARTINEZ et V. SPAETH (éd.) *Français langue d'enseignement vers une didactique comparative* (18-26). *Le français dans le monde/ Recherches et application*. Paris : CLE International.

Vygostky Lev (2002), *Pensée et langue*, Paris : la dispute.